

Christian Nicourt¹, Jacques Cabaret², Ugo Darduin³, Marine Delanoë⁴.

Etre intégré et *bio*. Vulnérabilité et compensation des éleveurs de volaille *bio* intégrés.

Résumé

L'objectif de cet article est de s'interroger sur les mobiles qui poussent des éleveurs *bio* à être intégrés, alors que l'agriculture biologique repose sur le modèle de l'autonomie. Pourquoi des éleveurs *bio* sont-ils intégrés et pourquoi acceptent-ils la disqualification sociale dont ils sont alors l'objet ? Nous soutenons l'hypothèse que l'intégration est d'abord pour eux un moyen de faire face à leur vulnérabilité économique et technique. D'un autre côté, elle permet de poursuivre ou d'initier des activités professionnelles, qui constituent pour les éleveurs des ressources identitaires compensatoires, face au cadrage de l'intégration et à leur disqualification sociale. Nous proposons d'analyser cette situation à partir d'entretiens compréhensifs auprès d'éleveurs de volaille intégrés. L'article décrit d'abord comment l'intégration permet aux éleveurs de s'installer en *bio* avec des ressources financières limitées. Il examine ensuite comment l'intégration répond à leur vulnérabilité technique, en leur fournissant une assistance et des cadres de débat professionnel. Il montre enfin que cette manière d'exercer le métier d'éleveur soulève des questions identitaires singulières.

Mots clés : travail, métier, intégration, identité, élevage, agriculture biologique

JEL : J 29

Subcontracting and organic. Vulnerability and compensation of organic subcontracting poultry breeders.

Summary

The aim of this paper is to examine motives which leads organic breeders to join subcontracting, while organic farming is based on autonomy model ? Why do organic breeders join subcontracting and why do they accept the social disqualification ? We support the hypothesis that for them subcontracting is in one hand a way to face their economic and technical vulnerability. On the other hand, it allows to pursue or to introduce professional activities, which constitute for breeders compensatory identical resources, face to subcontracting driving and social disqualification. We suggest analyzing this situation from comprehensive interviews with subcontracting poultry breeders. The article first describes how subcontracting allows breeders to settle down in organic breeding with limited financial resources. It then examines how subcontracting solves their technical vulnerability, by supplying them an assistance and frames of professional debates. Finally, it shows that this way of working as breeder enlight singular identity questions.

Keywords: labour, profession, subcontracting, identity, stockbreeder, organic farming

JEL : J 29

¹ INRA, UR 1216 RiTME, 94205 Ivry, France

christian.nicourt@ivry.inra.fr

² INRA, UR 1282, ISP, Bat 213, 37380 Nouzilly, France

jacques.cabaret@tours.inra.fr

³ INRA, UR 1216 RiTME, 94205 Ivry, France

ugodarduin@gmail.com

⁴ INRA, UR 1216 RiTME, 94205 Ivry, France

delanoie.marine@gmail.com

L'intégration apparaît en France, dans le domaine de l'élevage, au milieu des années 1950. Ainsi désigne-t-on les relations contractuelles qu'entretiennent certains éleveurs avec des entreprises situées en amont (alimentation, engrais...) et/ou en aval (transformation, vente...) de leur production. D'emblée l'intégration fait polémique au sein de la profession agricole. Les agriculteurs intégrés sont disqualifiés : ils sont mis à l'écart par ceux qui se considèrent « indépendants ». C'est ainsi qu'au début des années soixante, les responsables professionnels fustigent, dans un n° spécial de la revue Paysans « l'intégration en agriculture » (1961) ; la domination qui s'exercerait ainsi sur ces agriculteurs, augurant du passage « du paysan souverainement indépendant à l'ouvrier étroitement dirigé » (Estrangin, 1962)⁵. A la même époque pourtant, elle feint d'ignorer les relations d'autres agriculteurs intégrés, tels ces betteraviers du Soissonais en contrat avec des industriels de la conserverie. Certes, de tels contrats ont l'apparence de l'équilibre, car ces agriculteurs ont les moyens de négocier sur un pied d'égalité avec leurs intégrateurs (Rémy, 1971)⁶, soulignant que les relations d'intégration ne sont pas toutes empruntées de dissymétrie. Quant aux relations qu'entretiennent alors avec leurs adhérents les coopératives, aux mains des responsables professionnels, il n'est pas toujours aisé de les distinguer de l'intégration. Comme le souligne Burguière (1975)⁷, elles offrent « au paysan une intégration moins barbare, mais non moins stricte que l'intégration capitaliste ». Bref, l'intégration recouvre des situations variables, au point que parfois même certains agriculteurs ne savent pas toujours comment qualifier les relations qu'ils entretiennent avec leurs contractants, en amont ou en aval de leur production (Diry, 1985)⁸.

L'intégration n'est pas née en agriculture. Son histoire est celle du travail à façon et de la sous-traitance industrielle (Houssiaux, 1957)⁹. Celle-ci a cependant d'emblée concerné les ménages agricoles. Dès le XIX^e siècle, les agriculteurs - hommes et femmes et souvent leurs enfants - constituent en effet une main-d'œuvre de choix pour la proto-industrialisation en milieu rural, surtout dans les domaines du textile et de la petite métallurgie (Lequin, 1977)¹⁰, lorsque triomphe « l'établi associé à l'étable » (Mayaud, 1999)¹¹. En France, l'intégration en élevage démarre dans le secteur de la volaille. Au milieu des années cinquante, c'est une coopérative qui met en place les premiers contrats. Comme les industriels de l'alimentation qui suivront son exemple, elle finance la construction de poulaillers, fournit assistance technique et produits vétérinaires et offre un revenu régulier aux éleveurs. Les industriels de l'alimentation animale écoulent ainsi jusqu'à 90% de leur production auprès de « petits » exploitants agricoles, souvent double-actifs, ainsi de ceux qui travaillent alors chez Citroën dans le Morbihan (Lamarche, 1971)¹². De tels exploitants, condamnés par la politique du développement agricole à l'exode, par l'instauration d'une « coupure entre traditionnels et innovateurs » (Boisseau, 1975)¹³, trouvent dans l'intégration un moyen de demeurer agriculteurs. Du côté de la *bio*, les premiers agriculteurs qui s'en réclament sont également des laissés pour compte du développement agricole. De même aussi travaillent-ils sous un régime d'intégration, dès 1962, avec la société Lemaire-Boucher. Encadrés techniquement, ils doivent lui acheter une semence, dite « blé de force »¹⁴, et un engrais : le

⁵ Estrangin L., 1962. Du paysan à l'agriculteur, Paysans, 38, pp. 28-37.

⁶ Rémy J., 1971. Le Soissonais. In : Structures agraires et diffusion de l'économie contractuelle en agriculture, Jollivet M., dir., Paris, Rapport CNRS, CORDES, DGRST, t. 3, 258 p.

⁷ Burguière A., 1975. Bretons de Plozevet. Paris : Flammarion, 383 p.

⁸ Diry J., P., 1985. L'industrialisation de l'élevage en France. Economie et géographie des filières agricoles et porcines. Paris : Ophrys, 680 p.

⁹ Houssiaux J., 1957. Le concept de quasi-intégration et le rôle des sous-traitants dans l'industrie, Revue économique, 8, 2, pp. 221-247.

¹⁰ Lequin Y., 1977. Les ouvriers de la région lyonnaise, 1848-1914, Lyon, 2 vol., 573 et 500 p.

¹¹ Mayaud J. L., 1999. De la pluri-activité paysanne à une re-définition de la petite exploitation rurale. Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest, 106, 1, pp. 231-248.

¹² Lamarche H., 1971. La région centrale du Morbihan. In structures agraires et diffusion de l'économie contractuelle en agriculture. Jollivet M., dir. Rapport DGRST-CORDES, 228 p.

¹³ Boisseau P., 1975. Jalons d'une sociologie de l'effacement rural, t. 1 : les conflits de la modernisation. Montpellier : INRA, Etudes et Recherches 19, 88 p.

¹⁴ Une variété de semence produite par la société.

lithotamne¹⁵. Ils peuvent alors en tirer une plus-value en revendant le blé produit à la société, qui l'écoule dans son réseau de commercialisation, après en avoir assuré la transformation. Une telle emprise de la société sur ces agriculteurs suscite en réaction la création de l'association Nature et Progrès en 1964. Pour ses adhérents en effet, la prescription d'autonomie est fondatrice de la *bio* et en demeure un idéal implicite ou explicite (Barres et al., 1985)¹⁶. Celle-ci est en effet conçue comme une manière de produire fondée sur l'expérience des agriculteurs qui, en s'affranchissant du recours de l'amont et de l'aval, s'approchent au plus près de la nature. Il s'agit alors pour chacun de chercher à produire le meilleur, à partir de sa situation. Mais n'est-ce pas aussi un moyen, au sein des éleveurs, de disqualifier ceux qui seraient moins « autonomes », dans des situations où tous s'accordent peu ou prou de leurs carences d'autonomie en naissance, alimentation, transformation ou vente... Il n'empêche que, pour les responsables *bio* comme pour ceux de l'agriculture conventionnelle, l'intégration est considérée comme une souillure : la menace d'une infection sociale (Corbin, 1982)¹⁷ qui entacherait la dignité du métier d'agriculteur. Pourquoi alors des *bio*, et plus particulièrement des éleveurs de volaille, choisissent-ils majoritairement de travailler sous contrat ? Ils sont en effet 76,9% à travailler ainsi totalement ou partiellement en élevage de poulet de chair selon l'ITAVI (2010)¹⁸. 95% des œufs *bio* sont de même produits en filière longue (ITAB, 2010)¹⁹ et la grande majorité des éleveurs est intégrée. Nous soutiendrons l'hypothèse que l'intégration est pour les éleveurs un moyen de faire face à leur vulnérabilité sociale. Cette association entre précarité du travail et fragilité relationnelle (Castel, 1991)²⁰ s'exprime chez eux, notamment lors de leur entrée dans le métier. Elle se caractérise par l'association de moyens financiers et de connaissances professionnelles limités, autant que par la fragilité de leurs relations avec leurs pairs. D'un autre côté, l'intégration leur permet de poursuivre ou d'initier d'autres activités professionnelles sur leur exploitations (autres élevages, cultures, vente en circuits courts...), qui constituent pour les éleveurs des ressources identitaires compensatoires, face au cadrage de l'intégration et à leur disqualification sociale.

Notre propos repose sur 21 entretiens d'éleveurs de volaille *bio*, en intégration au moins partielle. Effectués en Bretagne, Sarthe et Ile de France, ces entretiens s'inscrivent dans une perspective compréhensive, dans laquelle il s'agit de saisir le sens que les acteurs donnent à leurs actions (Hughes, 1996)²¹. Enregistrés puis retranscrits, leur durée varie de 50 mn à 2 h 25. Nous verrons d'abord que l'intégration permet aux éleveurs de s'installer en *bio* avec des ressources financières limitées. Nous examinerons ensuite comment l'intégration répond à leur vulnérabilité technique, en leur fournissant une assistance et des cadres de débat professionnel. Nous verrons enfin que cette manière d'exercer le métier d'éleveur soulève des questions identitaires singulières.

1 L'intégration : un parcours économique de maintien ou d'installation en bio

Les éleveurs intégrés ont toujours été disqualifiés socialement, qu'ils soient *bio* ou non (Nicourt et Cabaret, 2012)²². Etre qualifié ainsi renvoie en effet à des manières de travailler qui entacheraient le prestige du métier d'éleveur. Une telle situation va à l'encontre des valeurs qui orienteraient l'éthique du métier, en déniaient l'indépendance des conventionnels et l'autonomie des *bio*, qui en constituent des idéaux-types. Cependant, l'intégration apparaît autant comme un parcours de maintien des « petites exploitations » : celles considérées comme inférieures à l'exploitation « moyenne » de leur territoire

¹⁵ Une algue calcifiée considérée comme engrais naturel.

¹⁶ Barres D., Bonny S., Le Pape Y., Rémy J., 1985. Une éthique de la pratique agricole. Agriculteurs biologiques du Nord-Drôme. INRA, Grenoble-Grignon-Paris, 79 p. et annexes.

¹⁷ Corbin M., 1982. Le miasme et la jonquille. L'odorat et l'imaginaire social XVIII^e-XIX^e siècles, Paris : Aubier-Montaigne, 334 p.

¹⁸ Riffard C., Gallot S., 2010. Caractérisation des exploitations avicoles françaises à partir de l'enquête aviculture 2008. ITAVI, 213 p., p. 122.

¹⁹ Leroyer J., 2010 Produire des œufs biologiques, ITAB, Cahier technique, 28 p., p. 2.

²⁰ Castel R., 1991. De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation. Précarité du travail et vulnérabilité relationnelle. In Donzelot J., ed. : Face à l'exclusion : le modèle français. Paris : Esprit, pp. 137-168.

²¹ Hughes E., C., 1996. Le regard sociologique. Essais choisis. Paris, Ed de l'EHESS, 344 p.

²² Nicourt C., Cabaret J., 2012. Pourquoi le travail des éleveurs intégrés est-il disqualifié et leur métier dénié ? Intervention aux 6^{èmes} Journées de recherches en sciences sociales. Toulouse : 13-14 décembre.

d'implantation, selon le regard des autres agriculteurs comme de celui des techniciens agricoles. Elle permet aussi de financer l'installation d'un éleveur qui dispose de peu de ressources financières. Dans ces situations, elle devient également un élément initial d'un parcours d'éleveur qui conduit à la vente directe.

L'intégration fournit à un éleveur un revenu relativement stable, qui correspond dans l'équilibre financier de l'exploitation à la régularité de la « paye du lait » pour d'autres. Disposer d'un tel contrat est également une garantie, qui permet plus aisément d'obtenir un prêt bancaire, à moins que ce ne soit même l'intégrateur qui se porte caution pour l'éleveur construisant un nouveau bâtiment. C'est ainsi une opportunité pour la survie de certaines exploitations fragiles et plus particulièrement pour les jeunes agriculteurs qui les reprennent. L'intégration assure ainsi la poursuite, voire un nouveau développement d'exploitations condamnées à disparaître.

Le Loué était bien implanté ici, dans les années 90, ils cherchaient beaucoup de bâtiments, ils avaient un grand besoin d'expansion, donc j'ai sauté sur l'occasion. Au départ, c'était une sécurité pour pérenniser l'exploitation... C'était pas par goût au départ parce que je connaissais bien Loué, parce qu'avant de m'installer, je faisais beaucoup de remplacements maternité et ainsi de suite dans la région. Donc, j'ai beaucoup travaillé dans les poulaillers et ce n'est pas le genre de truc qui m'intéressait... Mais bon, financièrement et l'organisation étant là, ça aide à prendre la décision... Aujourd'hui, c'est encore 70 % de mon revenu... Sur la commune, il reste quand même 48 exploitations, dont 90 % font du Loué. S'il y avait pas eu de Loué ici, il restait 20 exploitations. Ça reste des exploitations assez moyennes mais qui vivent, qui font vivre les familles. (Un éleveur de volaille de la Sarthe, 012).

Pour un éleveur qui s'installe, l'intégration est une opportunité pour celui qui dispose de peu de ressources financières. C'est ainsi qu'elle a constitué un élément du parcours professionnel de nombreux néo-ruraux, mais également pour de jeunes exploitants. Elle permet alors à un couple de jeunes éleveurs de s'assurer un revenu minimal. Intégrés en porc et en pondeuse au départ, ils peuvent ensuite ne laisser qu'une production en intégration, qui permettra d'amortir les risques de l'autre, soumise à des fluctuations de cours.

En porc Label Rouge, on était intégré. Par contre, là, en porc bio, on n'est pas intégré... On a choisi l'intégration en pondeuse, il y a plus de 20 ans, quand on a commencé en plein-air. On n'avait pas de trésorerie, donc c'était une sécurité à ce niveau-là. Aujourd'hui, en sachant qu'on est en libre en porc, on n'avait pas le choix de toute façon. Moi, je bosse avec une boîte en volaille qui ne fait pas de contrat libre. Vu le prix qu'on a en porc, aujourd'hui je ne passerai pas mes ponduses non plus en libre. Pour moi, c'est ma sécurité financière... Nous, on a un revenu hyper stable depuis un moment parce que le jour où j'ai un mauvais lot de poules, en porc ça va un peu mieux, ça remonte. (Un couple d'éleveurs de volaille et de porc des Côtes d'Armor, V003)

L'intégration permet de créer un emploi sur une exploitation sans grands investissements ni impacts sensibles sur l'orientation et la structure de l'exploitation : c'est une production « hors-sol ». Mais ce peut être sur la durée une orientation qui lui permet d'évoluer. C'est notamment le cas chez les néo-ruraux qui l'ont souvent utilisée comme tremplin, pour réorienter ultérieurement leur exploitation vers plus d'autonomie. Ayant acquis une expérience de l'élevage, ils en acquièrent aussi une de la vente, lorsque les intégrateurs tolèrent qu'ils se gardent quelques poulets pour eux et les vendent. En effet, les contrats d'intégration ne sont pas tous identiques et les intégrateurs offrent plus ou moins de souplesse. Vendre des poulets du lot intégré permet aux éleveurs de tester les opportunités et les problèmes posés. Fort de ces expériences, il leur devient plus aisé de passer ultérieurement à la vente directe.

En 96... On a eu un troisième enfant et donc elle a pris trois ans de disponibilité et puis au bout des trois elle ne se voyait pas retourner travailler à l'extérieur. Donc elle s'est dite qu'elle allait monter un poulailler de poules ponduses en bio avec la coopérative de Gouessant. Donc elle a monté ça et puis du coup elle est restée là quoi. Et on est resté 11 ans en intégration, ce qu'on appelle en intégration : c'est que les œufs sont repris par une coopérative systématiquement, l'aliment est livré sur notre demande, mais on ne paye pas l'aliment, on ne paye pas les poules... Intégration totale... Quelqu'un arrêtait sur Rennes, qui voulait faire autre chose et donc du coup on a racheté l'affaire et on a livré tous les magasins de Rennes en œuf. C'est comme ça qu'on s'est installé en vente directe en 2007. (Un couple d'éleveurs néoruraux des Côtes d'Armor, 2013, n°6)

L'intégration apparaît comme une des voies qui s'offre aux éleveurs pour sécuriser financièrement leur

exploitation ou pour s'installer à peu de frais. A l'encontre des sentiers de dépendance (Dobry, 2000)²³, c'est un élément du parcours des éleveurs qui leur ouvre des voies plutôt qu'il n'en referme. C'est ainsi qu'il alimente le mouvement de développement foisonnant actuel de vente directe. Dès lors, comme l'explique le directeur d'exploitation d'un lycée agricole d'Ile de France en 2013 à ses élèves « *il est peut-être judicieux de ne pas mettre tous les œufs dans le même panier. Et qu'il y a plusieurs voies de valorisation des produits agricoles : la vente directe, l'intégration pure et dure, l'adhésion à des groupements* ». De même, symétriquement, la vente directe sécurise le revenu de l'intégration, qui peut être mis à mal en cas de difficultés financières de l'intégrateur ou de crise sanitaire du secteur. Soulignons qu'un tel parcours professionnel, qui conduit à la vente directe, n'est pas propre aux éleveurs *bio*. Il concerne également des éleveurs *conventionnels*, si ce n'est que la vente directe est une évidence pour les *bio*.

2 L'intégration : un outil d'apprentissage du métier

L'intégration est pour les éleveurs sans expérience de la *bio* un moyen de s'installer ou de s'y convertir. En effet, débiter en élevage, et qui plus est en *bio*, implique un soutien technique qui suppose une démarche personnelle et d'importants efforts, auxquels n'est pas astreint l'éleveur intégré. Plus particulièrement, celui-ci dispose d'un conseil technique de proximité qui n'est pas disponible auprès d'autres organismes : GAB²⁴, CIVAM²⁵, Chambres d'Agriculture...

Pour les éleveurs qui n'ont pas l'expérience de l'élevage plein air et du label Rouge, la conversion en *bio* n'est pas facile. Dès lors, l'encadrement technique qu'assurent les intégrateurs leur permet plus aisément de passer au *bio*. Au-delà de cet encadrement et de conseils techniques individuels, ils proposent des réunions techniques à leurs éleveurs. De même certains les incitent-ils à participer aux organismes *bio* locaux : GAB, CA. C'est aussi pour eux soutenir la technicité et la compétitivité de leur groupement et assurer sa renommée.

(La conversion ?) Lui : c'est facile ça. Enfin, ça ne me paraît pas difficile... Elle : non attend, c'est facile, euh... Sur la volaille, c'est vrai que nous en groupement on avait un technicien... Lui : on se rend pas compte comme on est dedans tous les jours, les compétences qu'on a chopées au fil des années... Elle : ouais mais en groupement ! Moi je trouve que c'est pas si simple que ça. Moi je ne m'installerai pas toute seule en bio... Lui : ouais en volaille c'est un peu technique... Elle : dans les groupements y'a des techniciens qui viennent, qui donnent des conseils, t'as été quand même deux ans en label avec Luc qui t'a donné plein de conseils... On en voit des projets qui capotent... Il faut tout anticiper en bio ! Faut vraiment travailler en amont pour ne pas avoir de problèmes... Nous on a eu la chance d'être entourés de techniciens, de toujours faire des formations par Bio-Sèvres, le GAB... (Un couple d'éleveurs de Poitou-Charentes, 2013, n°16)

Le conseil technique est si important pour les éleveurs intégrés, que certains d'entre eux changent d'intégrateurs, si le technicien ne leur semble pas performant. Les contrats ont en effet des durées limitées. Ils permettent autant à l'intégrateur de se séparer de son éleveur que l'inverse.

J'ai eu quelques petits soucis au bout de 5-6 ans avec l'histomonose. C'est un parasite, je crois que c'est dans le vers de terre ou dans les vers. Les poules sont contaminées et crèvent... Je travaillais avec la CETAM et le gars de la CETAM ne savait pas du tout ce que c'était... Comme je voyais que mon technicien n'était pas terrible, j'ai appelé la technicienne de Gouessan, parce que je lui ai dit : « je peux venir voir parce que mes poules crèvent et le gars, il n'est pas capable de savoir ce que c'est ». Elle a simplement ouvert une poule et elle a dit : « c'est l'histomonose ». Du coup l'année d'après, je suis allée à Gouessan. (Une éleveuse néorurale des Côtes d'Armor, 002)

Le conseil technique qu'assurent les intégrateurs peut prendre de multiples formes. Le premier niveau est celui du technicien qui, en venant visiter - ou contrôler - l'élevage, fournit des conseils pour remédier à une situation problématique ou répondre à une question de l'éleveur. Alors, dans de telles situations, le technicien peut aussi se comporter comme un vulgarisateur des nouvelles techniques du métier. Une telle vulgarisation, particulièrement prisée par les éleveurs les plus qualifiés, peut aussi s'effectuer au sein de collectifs d'éleveurs. C'est le cas des réunions proposées aux membres de groupements, qui permettent à certains éleveurs de se mettre en situation d'expérimentation et

²³ Dobry M., 2000. Les voies incertaines de la transitologie. Choix stratégiques, séquences historiques, bifurcations et processus de path dependence, Revue française de science politique, 50, 4-5, pp. 585-614.

²⁴ Groupement d'Agriculteurs Biologiques.

²⁵ Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural.

d'instaurer une autre relation avec leur technicien. Nombre de groupements assurent ainsi une animation technique régulière, au travers de stages portant sur des nouveautés techniques ou des problèmes d'actualité rencontrés. De même favorisent-ils l'échange et l'émulation entre leurs éleveurs, en suscitant leur discussion et la comparaison de leurs méthodes et leurs résultats techniques. Ainsi, les éleveurs d'un même groupement tendent-ils à débattre des questions qu'ils partagent et à construire une expérience commune, au fil de telles réunions. Chacun, selon sa situation, enrichit son expérience de celle partagée. Ainsi, les manières de travailler tendent-elles à s'harmoniser, du fait aussi de la dépendance à une même planification, aux mêmes manières de soigner les pathologies ou de contribuer à l'alimentation des animaux. En effet, certains groupements imposent que leurs éleveurs cultivent une part des céréales qui sera incorporée dans l'alimentation de leurs volailles... Plus encore, d'autres fournissent des avantages considérés comme hors norme dans le milieu : cautionnement de prêts, caisse « coups durs », service de remplacement pour prendre des congés, conseil technique au-delà de la partie intégrée de l'exploitation... De tels avantages prennent la forme d'îlots socio-techniques (Wisner, 1981)²⁶ : des manières de travailler qui distinguent des collectifs de travail sur leurs territoires. Ils tendent à susciter une culture d'entreprise, une adhésion aux normes et aux valeurs qu'elle prône ; ce qui renforce le sentiment des éleveurs d'être privilégiés vis-à-vis de leurs collègues, intégrés ou non.

On a fait plusieurs réunions en poulets bio... Il y a des gars qui y arrivent, donc il n'y a pas de raisons. On a fait deux, trois réunions parce qu'on avait du mal et aujourd'hui, c'est résolu... (ça permet) de voir un petit peu ce que les autres faisaient, comment ils faisaient. Oui, parce qu'il y avait deux, trois gars en bios qui sont pointus, donc je les ai écoutés... Des gens qui sont pointilleux, donc je me suis dit : il faut être pointilleux, chose que j'étais pas forcément... J'avais une petite exploitation, j'avais 30 hectares. Donc, j'ai monté deux bâtiments, un en 86 et un en 87... Si on fait notre travail, notre revenu est stable, pas comme les cultures ou comme beaucoup de choses. En Loué, l'avantage c'est qu'on a un revenu assez stable, à moins de faire des très mauvais lots. Ça reste quand même une production, un groupement qui tient la route. Si on a un souci, il y a toujours une caisse de coup dur, il y a toujours des choses qu'on ne trouve nulle part ailleurs. (un éleveur de la Sarthe, V 006).

Pour les éleveurs qui s'installent, l'intégration offre un conseil technique qui leur permet d'acquérir aisément une expérience. Plus qu'un apprentissage du métier, certains groupements offrent un encadrement technique et social aux éleveurs, qui les amènent à ce qu'ils se considèrent comme privilégiés. Alors, entre apprentissage du métier, cadrage des manières de travailler et culture d'entreprise, l'ambiguïté demeure souvent.

3 Intégration et lacunes identitaires

C'est dans la relation aux autres, dans la mise en société du travail, que se construit l'identité professionnelle. Cette identité s'alimente de deux formes de jugement. L'un est exercé par les pairs : ceux qui connaissent les exigences singulières du travail et sont capables d'en apprécier l'expérience, l'habileté et l'originalité. L'autre est émis par ceux qui ne partagent pas cette expérience du travail ; elle porte sur son produit (Davezie, 1993)²⁷. Dans cette perspective, l'identité des éleveurs *bio* intégrés est lacunaire. S'ils se considèrent comme *bio*, ils ne le sont pas par ceux qui sont reconnus comme tels par tous. Eux sont une sous-catégorie, plutôt méconnue que reconnue. Comme les populations socialement invisibles, le mépris social n'est pas absent de leur invisibilité sociale (Honneth, 2004)²⁸. Seuls les reconnaissent leurs pairs *bio* et intégrés ; ceux qu'ils rencontrent lors des réunions au sein de leurs groupements, du moins pour ceux qui organisent de telles réunions. Ceux qui jugent leurs produits - les techniciens des groupements - sont peu prolixes de compliments. Quant aux consommateurs qui achètent leurs produits, ils ne débattent pas avec eux, contrairement à ceux qui vendent en circuits courts et reçoivent des louanges pour la qualité de ce qu'ils proposent. Les éleveurs intégrés souffrent ainsi d'un double problème de reconnaissance. D'un côté les *bio* non intégrés les rejettent, de l'autre, ils n'ont pas de liens avec les consommateurs de leurs produits, qui pourraient en reconnaître la qualité.

²⁶ Wisner A., 1981. Quand voyagent les usines, essai d'anthropo-technologie. Paris, Syros, 195 p.

²⁷ Davezie P., 1993. Éléments de psychodynamique du travail. Education Permanente, 116, 33-46.

²⁸ Honneth A., 2004. Visibilité et invisibilité. Sur l'épistémologie de la « reconnaissance », Revue du MAUSS, 1, 23, pp. 137-151.

Incorporant le discours des organisations professionnelles, pour nombre d'éleveurs, l'intégration est une manière de travailler considérée comme dégradante, qui remettrait en cause leur statut professionnel : un sale boulot (Hughes, 1996)²⁹. Dans la perspective de Mary Douglas, (1967)³⁰, c'est une souillure, au sens où elle entacherait la « pureté », l'idéal type du métier d'éleveur construit par les *bio*. Autant que l'ordre social professionnel, les éleveurs intégrés mettraient en cause les valeurs de la *bio*, et plus particulièrement sa prescription d'autonomie.

Sur le terrain, la situation est tendue au sein des *bio* à propos de l'intégration. Circuits longs et circuits courts s'affrontent parfois. Ceux qui sont intégrés sont montrés du doigt, au même titre que ceux qui exerceraient une *bio* « au rabais » : animaux claustrés, maltraités ou mal soignés, absence de lien de l'élevage au sol... Dès lors, les éleveurs intégrés tendent à mettre un voile sur leur situation d'intégration. Certains n'y font référence qu'avec réticence. Dans les entretiens, nombre d'entre eux énoncent leur situation d'intégration par euphémisme ou périphrases : il s'agit là d'une stratégie individuelle de défense identitaire (Molinier et Flottes, 2012)³¹. C'est ainsi qu'ils utilisent plutôt la notion de « groupement », moins connotée que celle d'intégration. En effet, dans les coopératives comme dans les firmes privées, les éleveurs sont de même représentés, depuis la loi du 8 août 1962 au sein des groupements de producteurs. Ceux-ci leur fournissent les moyens et définissent leurs modalités de production, qu'ils soient dans des coopératives ou des entreprises privées. De même, les éleveurs *bio* soulignent les ambiguïtés de leurs situations d'intégration. Ainsi, certains ne fournissent ni ne payent la nourriture, ni les produits de traitement de leurs animaux et sont rémunérés d'un quasi-salaire, tandis que d'autres règlent toutes leurs factures.

Je ne vais pas aux réunions du GAB. Je suis adhérente, mais je n'y vais pas... C'est vrai qu'il y a toujours eu un certain antagonisme entre les gens du GAB et les gens qui faisaient de la pondeuse. Ça n'a jamais été des rapports simples. Au début, j'y allais et, au bout d'un moment, on se lasse d'avoir toujours les mêmes conversations qui n'aboutissent jamais à rien... C'est la question de l'intégration, c'est plein de choses comme ça. Après faut vivre avec les possibilités qu'on a. Nous, aujourd'hui, aucune banque ne prêtera pour faire un élevage de pondeuse si on n'a pas un contrat d'intégration derrière. C'est aussi simple que ça. Et puis si ce n'est pas de l'intégration, c'est un groupement. Pour faire de l'intégration, il faut des contrats de reprises, mais ce n'est guère mieux. C'est exactement fait de la même façon sauf qu'il y a un achat d'aliments derrière, mais ça change absolument rien pour eux. (Une éleveuse néorurale des Côtes d'Armor, 004)

Les éleveurs intégrés ne sont pas toujours bienvenus dans la filière *bio*. Les remarques de leurs collègues portent bien sûr d'abord sur leur manque d'autonomie. Pour eux, c'est parce que « c'est plus compliqué d'être indépendant » que certains sont intégrés. Les critiques portent aussi sur les manières de travailler : certains s'arrangeraient pour ne pas faire sortir leurs animaux... De tels propos peuvent être émis bien peu diplomatiquement. Ainsi de cette réunion d'un conseil d'administration d'un GAB breton, lors duquel un éleveur critiqua l'intégration, alors que venait d'y être élue une éleveuse intégrée. Une telle situation est porteuse de souffrance pour les éleveurs intégrés. Rares sont ceux qui répliquent alors pour défendre leur condition. En effet, le plus souvent, ils ont intériorisé l'infériorité de leur statut, participant ainsi à leur propre domination (Paugam, 1991)³².

Dans une telle situation, les éleveurs usent de la diversité et des ambiguïtés de leur statut d'éleveurs intégrés, dont les frontières sont ténues, pour ne pas se qualifier ainsi. L'histoire des métiers a bien connu de telles mises à distance où l'usage de qualificatifs détournés, inventés pour que se qualifient ceux dont le métier était impur ou disqualifié : du balayeur au technicien de surface... Certains même jouent sur ces ambiguïtés pour reconcevoir collectivement des organisations semblables à l'intégration. Une partie des adhérents d'un groupement se mue ainsi en association, pour traiter par exemple avec des *bio-coop*. Tandis que d'autres assument leur condition et revendiquent leur statut d'éleveurs intégrés. C'est particulièrement le cas de ceux qui ont connu le travail ouvrier en usine : ils clament, haut et fort, qu'il ne faut pas confondre les situations.

Ne pas avoir de chef ! L'indépendance : on commence à l'heure qu'on veut. J'ai travaillé dans plein de choses. J'ai travaillé

²⁹ Hughes E., C., 1996. Le regard sociologique. Essais choisis. Paris, Ed de l'EHESS, 344 p.

³⁰ Douglas M., 1967. De la souillure, essai sur la notion de pollution et de tabou. Paris : Maspéro, 195 p.

³¹ Molinier P., Flottes A., 2012. Travail et santé mentale : approches cliniques. Travail et Emploi, 129, pp. 51-66.

³² Paugam S., 1991. La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté, Paris : PUF, 254 p.

dans les grandes surfaces, dans les usines, j'ai été à La Poste aussi. J'ai fait pas mal de boulot... A part qu'on n'a pas de vacances... On vide au mois d'avril, après c'est les terres... Le revenu ? Un SMIC, un peu plus d'un SMIC... Comme à l'usine... Avec trois ou quatre patrons, des chefs, des petits chefs. On n'est pas trop embêtés avec Gouessant. Ils viennent une fois dans le mois pour voir l'état des poules et puis voilà. C'est pas comme un patron avec son ouvrier, c'est pas pareil. Le certificateur : trois contrôles tous les deux ans... (Une éleveuse de volaille des Côtes d'Armor, 002)

Une autre manière consiste à afficher son activité de vente directe, bien qu'elle soit marginale. En effet, nombre d'intégrateurs permettent aux éleveurs de vendre une partie de leur production, soit tacitement, soit sous couvert de leur consommation personnelle. Ces éleveurs goûtent ainsi le plaisir de la reconnaissance de leur travail, lorsqu'ils vendent leur produit à leurs clients.

Tandis que certains éleveurs intégrés ne s'intéressent pas à la vente directe, pour ne pas « mélanger les métiers » d'autres souffrent de ne pas être reconnus pour le travail qu'ils font et la qualité du produit qu'ils élaborent. La relation avec ceux qui achètent leurs produits leur manque. Certains voudraient les voir sur les étals des commerces où ils s'approvisionnent. Ce manque est d'autant plus important chez les *bio* car ils attendent du consommateur de leur produit un jugement qui reconnaîtrait sa qualité et sa distinction, autrement que par sa qualification de *bio*. Il s'agit donc pour les éleveurs d'une carence de reconnaissance envers la qualité du fruit de leur travail.

Je trouve que c'est quelque chose de très important, cette valorisation par le consommateur, cette mise en avant, plutôt du produit, par le consommateur, qui dit : « c'est beau, c'est bon ». En filière longue, on ne l'a pas et c'est dramatique... Particulièrement en œuf, on a ce problème de reconnaissance de la qualité du travail... C'est Gouessant qui vend les œufs. Moi je suis prestataire de services et puis il y a un camion qui vient chercher la palette d'œufs, donc c'est pas très romantique notre affaire ! (Une éleveuse de volaille néorurale des Côtes d'Armor, 005)

Certains éleveurs éprouvent un manque, parce qu'ils ne peuvent rencontrer les consommateurs de leurs produits, leur expliquer l'itinéraire d'un œuf *bio*, les manières singulières d'élever leurs poules. D'autres n'attendent pas de reconnaissance en face à face du consommateur de leurs produits. C'est de leurs pairs *bio* qu'ils l'attendent. Car ils considèrent exercer leur métier de *bio* et répondre ainsi aux attentes de ce que le consommateur attend de leurs produits.

Chez certains intégrateurs, les éleveurs ont des stages de formation obligatoires et sont rémunérés selon leurs performances. Ils sont classés périodiquement selon leurs résultats technico-économiques et doivent en discuter en réunion. A l'instar d'un outil de gestion ou d'un CETA³³, qui permet de se mesurer à ses pairs, la comparaison suscite l'émulation. C'est aussi une pression vers la performance au sein du classement qui s'instaure. Dans ces situations, le travail à côté peut apparaître comme un envers du cadrage ou des pressions de l'intégration. Comme l'était celui des ouvriers de Côte-d'Or qui travaillaient leurs lopins de jardins au sortir de l'usine, pour y développer des compétences originales (Weber, 1989)³⁴. Il s'agit là d'une pratique qui permet autant de s'extraire du cadrage de l'intégrateur, que des critiques d'autres *bio*. La compensation opère, comme une idéologie défensive (Dejours, 1998)³⁵ : elle permet de mettre à distance la souffrance, la frustration ou l'insatisfaction subie par l'éleveur.

Je fais ce que je veux avec mes cultures et je fais ce que je veux avec mes vaches. On ne m'impose pas. C'est différent... Les céréales, on fait partie d'une coop. bio, mais bon, on m'impose pas. En fait, je suis patron chez moi... La volaille c'est cadré (Un éleveur de volaille de Sarthe, V 011)

La compensation est aussi une affirmation de l'individualisation du travail de l'éleveur. Il y exprime ses propres compétences en prenant également en compte la singularité de son exploitation. Face au cadrage de l'intégration, comme la plupart des *bio*, l'éleveur cherche à exercer sa normativité (Canguilhem, 1966)³⁶. Il construit et adapte son travail à côté selon ses propres normes. La quête

³³ Centre d'Etudes Techniques Agricoles.

³⁴ Weber F., 1985. Le travail à côté. Etude de pratiques ouvrières en milieu rural, thèse pour le doctorat de l'EHESP, Paris, 282 p. et annexes.

³⁵ Dejours C., 1998. Souffrance en France, le banalisation de l'injustice sociale. Paris : Seuil, 227 p.

³⁶ Canguilhem G., 1966. Le normal et le pathologique. PUF, Paris : Quadrige, 1993, 232 p.

identitaire qu'il opère ainsi est un désir de métier (Osty, 2003)³⁷, qui passe par son plein engagement subjectif.

Dans les cultures, tout dépend de moi. Chaque décision, c'est moi qui la prends et personne d'autre : qu'est-ce que je vais mettre dans ce champ-là ? Quelle variété ? Quel assolement ? Quel travail du sol ? Il y a rien d'écrit. Donc, c'est à moi de prendre la décision à chaque fois. Moi, c'est ce qui me plaît, qui m'a toujours plu... En conventionnel, c'est calé, c'est normé. A la limite, c'est le technicien qui vient dire ce qu'il faut mettre, point barre... Il y a du temps à passer, c'est sûr. Il y a des heures de tracteur... Mais c'est valorisant. Moi j'ai l'habitude de dire aux gens qui viennent : moi j'ai changé de métier en passant en bio, je fais plus le même métier qu'avant. Il faut oublier ce qu'on a appris et ce qu'on savait avant, il faut tout réapprendre... Le désherbage, chercher à maîtriser les mauvaises herbes. Il y a eu un gros travail là-dessus. C'est là que c'est plaisant parce qu'on se plante souvent, mais quand on réussit, on est fier. C'est excitant... Là, c'est une recherche permanente et qu'on n'a pas en poulet. En poulet, c'est un peu comme en conventionnel, tout est calé, à telle date faut faire le vaccin, à telle date on change d'aliment, ainsi de suite... Et puis chaque agriculteur a sa petite recette. Il n'y en a pas beaucoup qui font pareil, donc c'est là que c'est intéressant. (Un éleveur de volaille de Sarthe, V 012)

L'intégration apparaît aux éleveurs comme un support pour développer ailleurs leur créativité de *bio*. Dans cet à côté, ils peuvent retrouver le plaisir de l'expérimentation et de l'heuristique : cette mobilisation de l'intuition pour tâtonner, d'essais en erreurs, qui construit l'expérience (Cazamian, 1974)³⁸ dont sont coutumiers les *bio*. Il s'agit ainsi de renouer avec les fondamentaux du métier de *bio* : autonomie et normativité. C'est une quête éthique et esthétique qui meut les éleveurs dans leurs travaux « à côté ». Au-delà, leur quête identitaire est aussi une quête d'eux-mêmes (Erhenberg, 1991)³⁹.

Conclusion

L'intégration apparaît comme un moyen de compenser les vulnérabilités initiales des éleveurs *bio*. Disposant souvent de ressources financières limitées, ces éleveurs y recherchent des moyens de s'installer à moindres frais. Ils y trouvent aussi un conseil technique de proximité dont ils ne disposeraient pas autrement. Certes, d'un point de vue identitaire, ils font face à une disqualification sociale de leurs manières d'exercer leur métier de *bio*. De même sont-ils frustrés de ne pas être reconnus pour la qualité des animaux qu'ils produisent. Alors, ils compensent cette carence identitaire en exerçant sur leurs exploitations d'autres travaux *bio*, notamment dans le domaine des cultures, dans lesquels ils exercent pleinement leur inventivité. Un tel exercice de la *bio* a permis et permet encore à nombre d'éleveurs d'entrer et de demeurer dans le métier. Pour d'autres, l'intégration est une voie d'accès qui conduit au circuit court, modèle affiché du métier d'éleveur de volailles *bio*. A l'encontre des détracteurs de l'intégration sur la durée, on aurait alors tendance à considérer qu'aujourd'hui celle-ci reste une voie ouverte, pour développer l'élevage *bio* et répondre aux attentes sociétales de l'agriculture *bio*.

³⁷ Osty F., 2003. Le désir du métier : engagement, identité et reconnaissance au travail. Rennes : PUR, 244 p.

³⁸ Cazamian P., 1974. Leçons d'ergonomie industrielle, une approche globale. Paris : Cujas, 135 p.

³⁹ Ehrenberg A. 1991. Le culte de la performance, Paris, Calmann-Levy, 323 p.